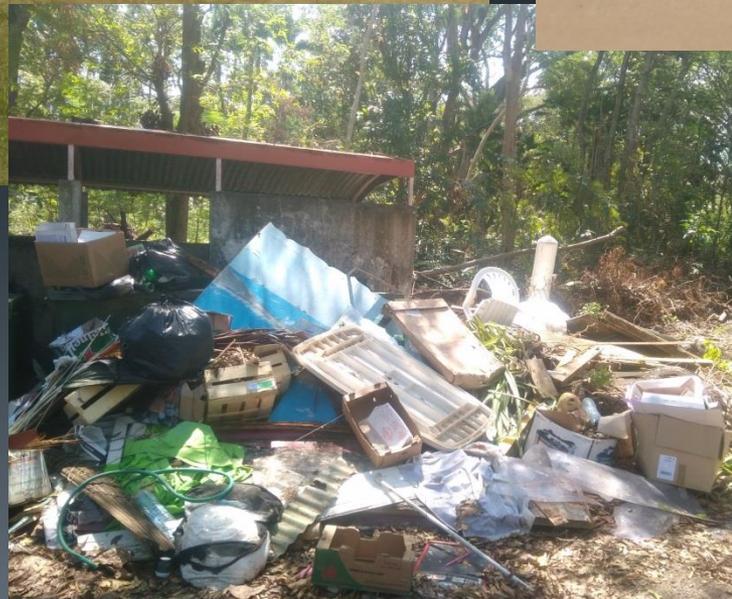
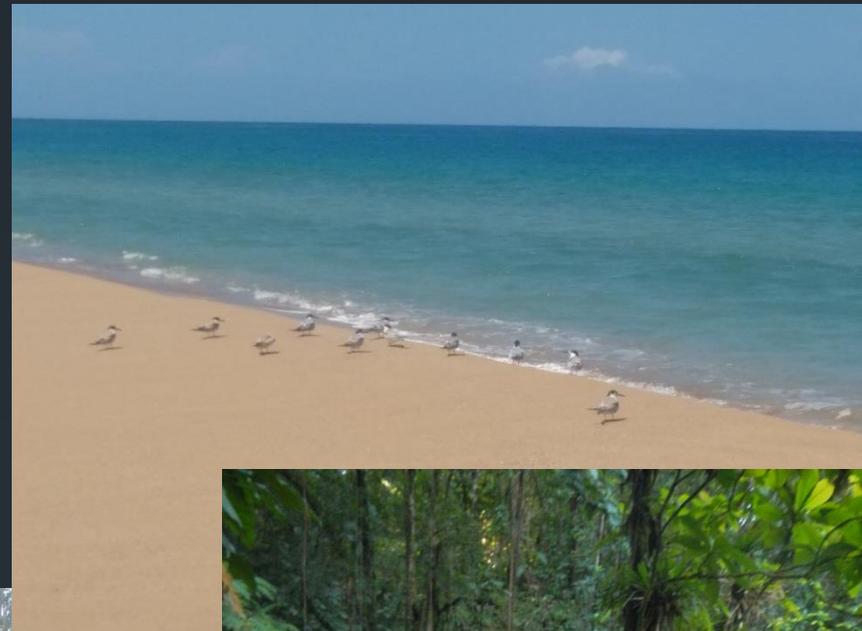


SDENS – Pour une « seule santé », protéger les personnes et les biens

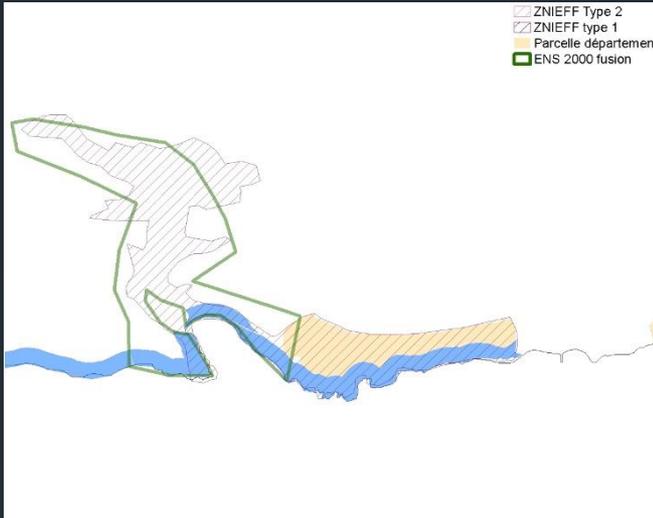




SDENS

- Schéma départemental des espaces naturels sensibles
- Issu des lois de décentralisation
- Vise la protection des paysages, des réservoirs de biodiversité, champs naturels d'expansion des crues
- 2 traductions opérationnelles : Gérer et ouvrir au public
- 2 outils: classement ENS + ZPENS

Anse à la barque – St François



Intérêt du site

Une des seules rivières présente sur l'Est Grande-Terre
Cachet paysager
Zone d'élection de la mangrove
Richesse floristique

Etat de conservation

Bien abîmé par les éléments naturels
Fortement soumis à des pressions de développement urbain

Aménagements

Soustraire la zone à toute extension urbaine
Favoriser la reconquête de la végétation

Gros morne - Deshaies



Intérêt du site

- Boisement très riche
- Espèces floristiques rares et protégées
- Diversité de milieux
- Avifaune riche
- Vestiges historiques
- Valeur paysagère

Etat de conservation

Jadis prisé pour son boisement, le morne l'est aujourd'hui moins mais subit cependant toujours des prélèvements

Aménagements

Ouverture au public limitée car certains biotopes sont fragiles. Cependant un chemin peut être adapté,



Merci, à votre écoute...

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DGAIDD/ DPAFE/ SEDD

Boulevard du Gouverneur général Félix Éboué

97100 BASSE-TERRE

Tel: 0590 80 62 00

M. Raymond SONOR – DPAFE

Mme Éloïse INGADASSAMY – Chargée de projets environnementaux